

pour notre Etablissement Episcopal ! Comment pourrions-nous, après cela, hésiter un instant à suivre ses bienveillantes inspirations ? Comment pourrions-nous nous refuser à des démarcnes si généreusement exprimées et si spontanément efficaces ?

Aussi, N. T. C. F., Nous sommes tellement convaincu de la volonté du Ciel en tout ceci ; et en même temps, Nous sommes si bien décidé à y concourir de toutes nos forces, que Nous ne reculons pas devant la responsabilité personnelle d'une telle entreprise. Bien plus, Nous sommes décidé à nous imposer, avec plaisir, tous les sacrifices particuliers qu'exige de nous l'importance de cette affaire, à ce point de Nous mettre, pour-ainsi-dire, dans un état de gêne peu convenable peut-être à Notre position, afin de concourir, plus efficacement, à la mise générale. C'est pour cela, qu'au lieu de faire les dépenses et l'entretien d'une maison, où il nous serait si doux de donner l'hospitalité à notre généreux Clergé, nous irons cependant, cet automne, nous loger au nouveau Collège, et cela afin d'y vivre plus économiquement, jusqu'à ce que des circonstances plus favorables nous permettent de revenir demeurer plus près de vous, et à côté même de Notre Eglise Cathédrale. Pendant les années de cette construction, Nous continuerons à nous servir de l'église actuelle ; et dans tous les cas, Monsieur le Curé, avec ses Vicaires, demeurera au Presbytère, toujours prêt à vous donner, comme ci-devant, tous les soins et les services du saint Ministère.

Telle est, N. T. C. F., la résolution que Nous avons prise, après avoir prié et fait prier, et après en avoir délibéré avec notre Clergé et les membres de l'Administration diocésaine. Nous vous avons donc pleinement révélé notre pensée. A vous de la peser mûrement, et de demander instamment au Seigneur de daigner la bénir !

Maintenant, si nos vues n'étaient pas les vôtres, si, contrairement à notre attente, contrairement à vos intérêts pécuniaires, contrairement surtout au bien de la paix et au bonheur de l'union fraternelle entre vous, comme aux bénédictions de l'union filiale avec Nous ; si, disons-nous, contrairement à tous ces motifs, vous pensiez devoir agir autrement, Nous nous en affligerions, et Nous vous prierions de Nous en manifester régulièrement votre détermination, afin que nous nous épargnions à Nous-même, les frais d'un édifice qui, devant être à votre usage autant qu'au Nôtre, nous deviendrait extrêmement difficile sans votre participation, et en quelque sorte inutile sans votre concours. Car, encore une fois, Nous vous le répétons, Nous n'avons aucune intention d'amener un démembrement de paroisse, encore moins d'exciter une division quelconque, ni un refroidissement de charité (quelque léger fut-il), dans le cœur des paroissiens de la Ville et de la Campagne. Au contraire, c'est pour vous unir plus intimement, que Nous vous écrivons aujourd'hui,